

Accompagnement hors les murs

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Professionnels du secteur sanitaire amenés à intervenir hors les murs

Durée

14 heures

Organisme de formation

☞ AVIANCE CONSEILS

Lieux & dates

☞ Groupe 1

inscriptions sur <https://elearning-opco-sante.fr/>

Interlocuteur Opcos Santé

OPCO Santé

plateforme.lms@opco-sante.fr

Interlocuteur OF

Amandine FORESTIER

amandine.forestier@aviance.fr

Intervenant

☞ Olivier COLOMB

Gérant du cabinet AVIANCE CONSEILS, Expert dans la transformation des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Contexte

L'accompagnement au sein des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux vit de profonds bouleversements entraînant de grands changements tant pour les usagers, les familles et les institutions. Le contexte d'intervention évolue vers un accompagnement à domicile ou ambulatoire en complément d'une prise en charge institutionnelle.

Pour vous inscrire à la thématique décrite dans la présente fiche, veuillez-vous inscrire directement sur la plate-forme de formation à distance :

<https://elearning-opco-sante.fr/>

NB : La création du compte doit être réalisée par le salarié uniquement via une adresse mail professionnelle et non générique.

Objectifs

Cette formation a pour objectif de vous permettre de :

- ☞ Appréhender le contexte, le cadre légal et les modalités impulsées par la désinstitutionnalisation et la modernisation du secteur,
- ☞ Identifier les différents dispositifs « hors les murs » mis en place,
- ☞ Maîtriser les éléments fondamentaux nécessaires pour mener à bien un projet « hors les murs »,
- ☞ Intégrer les cadres d'intervention et l'évolution des pratiques professionnelles face aux changements mis en œuvre.

Prérequis

Avoir un ordinateur avec webcam, micro et haut-parleur, une connexion Internet, et utiliser le navigateur firefox ou google chrome.

Contenu

La formation se déroule sur 14 heures réparties en :

- ☞ 1 Webinaire de présentation (1 heure)
- ☞ 4 Classes virtuelles (2h30 par classe virtuelle)
- ☞ 2 heures d'exercices pratiques en autonomie
- ☞ 1 Webinaire de clôture (1 heure de suivi)